



Assemblée générale

Soixante-douzième session

22^e séance plénière

Samedi 23 septembre 2017, à 18 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák (Slovaquie)

La séance est ouverte à 18 h 15.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Ibrahim Yacoubou, Ministre des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur de la République du Niger.

M. Yacoubou (Niger) : Je voudrais avant tout propos adresser au Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, M. Miroslav Lajčák, mes sincères félicitations, ainsi que tous mes vœux de réussite. Je voudrais aussi féliciter le nouveau Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. António Guterres, et lui souhaiter plein succès dans sa mission. Le Niger l'assure de tout son soutien.

La présente session se tient dans un contexte particulier, marqué par la dégradation de la situation sécuritaire pour certains pays et, tout récemment, par les destructions occasionnées par les cyclones dans d'autres États Membres. À ces pays affectés, je voudrais réitérer notre solidarité et notre compassion. Pour ceux qui auraient eu la faiblesse de l'oublier ou de le négliger, la nature vient donc de nous rappeler qu'elle pouvait souvent être indomptable et nous a démontré que le changement climatique pourrait être par moments porteur de catastrophes et de pertes irrémediables. Nous devons donc en prendre conscience et nous convaincre

définitivement que de nouvelles normes de production et de consommation s'imposent à nous.

Le Niger est conscient que chaque pays est responsable de son propre développement et chaque peuple de son propre destin. Cependant, les pays les plus vulnérables – et là je veux parler des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral, et des petits États insulaires en développement – méritent le soutien et l'appui des nations les plus nanties. La coopération et la solidarité sont des piliers essentiels de notre organisation commune. C'est un engagement originel de tous les États Membres d'œuvrer ensemble pour que tous les peuples atteignent un niveau de vie décent.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant certaines évolutions positives, il importe aux États Membres de l'ONU de s'engager davantage en faveur du partenariat et de la coopération, afin d'atteindre les objectifs de développement durable et de lutter contre les illégalités entre les États et à l'intérieur des États. À cet égard, le Niger souligne l'impérieuse nécessité d'une mobilisation effective des ressources nécessaires au financement du développement, conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba.

Pour sa part, et pour donner un sens au combat que mène le peuple nigérien pour la prospérité et le progrès partagé, le Gouvernement nigérien a exécuté, avec succès, le Plan de développement économique et social 2012 – 2015 et vient d'adopter un deuxième Plan couvrant la période 2017-2021. Celui-ci prend

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29820(F)



Document adapté

Merci de recycler



en compte les grandes orientations du Programme de Renaissance II de S. E. M. Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, et de la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive, Niger 2035. Ce plan a été conçu pour poursuivre et amplifier les efforts du Gouvernement en vue d'affronter les défis immenses de notre développement. Il est l'expression de notre volonté d'améliorer substantiellement et durablement les indicateurs sociaux de base, garantir les droits universels, réaliser la souveraineté alimentaire, protéger l'environnement, construire des institutions démocratiques fortes, défendre l'intégrité de notre territoire et assurer la sécurité des biens et personnes sur l'ensemble du territoire national. Il prend également en compte les grandes lignes de l'Agenda 2063 et celles du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Fort opportunément, ce plan sera présenté aux partenaires techniques et financiers du Niger lors d'une table ronde des bailleurs de fonds qui aura lieu à Paris du 11 au 13 décembre 2017, sous le haut patronage du Président de la République du Niger. Le Niger se mobilisera pour produire le maximum de ressources internes destinées à le financer, mais il sait aussi pouvoir compter sur la solidarité agissante de ses partenaires au développement. J'en appelle donc aux États et au secteur privé qui croient en notre potentiel à nous accompagner dans ce projet.

Je viens ainsi d'évoquer nos défis de développement et les réponses que nous leur apportons. Mais notre pays et, au-delà, tous les pays du Sahel, font face à des défis importants de sécurité. En vérité, il s'agit de menaces stratégiques qui peuvent même mettre en péril l'existence de nos États. Le Niger fait précisément face à trois foyers de menaces.

Le premier est lié à la situation en Libye. Sans un Gouvernement ayant autorité sur l'ensemble du territoire, avec des dizaines de milices, des groupes terroristes et des trafiquants de tous genres et un processus politique à la peine, la situation est non seulement une préoccupation pour les Libyens, mais aussi pour les pays voisins comme le Niger. Du fait de la circulation incontrôlée des armes de tout calibre, des groupes armés deviennent des menaces directes aussi bien pour les populations libyennes que pour les pays voisins. Tant que ce pays ne sera pas stabilisé, nous n'aurons aucune garantie que l'espace sahélo-saharien ne continuera pas à faire face à des soubresauts violents.

Le Niger appelle l'ensemble de la communauté internationale à s'engager véritablement pour la

restauration d'un ordre démocratique en Libye. Le Niger n'a qu'un agenda et un seul en Libye : la paix. C'est pour cela que nous considérons que nous devons d'ores et déjà apporter notre soutien au processus de révision de l'accord politique et appelons l'ensemble des parties à tout mettre en œuvre afin que les Libyens eux-mêmes soient maîtres de leur projet politique; que la réconciliation soit inclusive, à l'exclusion des groupes terroristes; que l'armée soit unifiée et nationale; que les milices soient désarmées et les groupes terroristes neutralisés; et, enfin, que le processus référendaire et électoral s'engage sur la base d'une nouvelle Constitution et de lois électorales consensuelles.

La deuxième menace que nous affrontons est celle liée à la persistance du phénomène Boko Haram dans le bassin du lac Tchad. Depuis plus de deux ans, en synergie avec le Cameroun, le Tchad et le Nigéria, nous menons un combat déterminé contre le groupe terroriste Boko Haram, cette nébuleuse barbare qui a fait plusieurs milliers de victimes et qui est considérée comme l'un des groupes terroristes les plus cruels de ces dernières années.

Grâce à la Force multinationale mixte, nous avons obtenu des victoires conséquentes, et la peur a changé de camp aujourd'hui. Nous avons considérablement réduit les capacités offensives et de nuisance de Boko Haram : il n'est plus possible à cette organisation criminelle de contrôler et d'administrer, comme elle le faisait si aisément auparavant, une quelconque localité d'un de nos pays. Cependant et même s'ils sont affaiblis et en débandade, les éléments Boko Haram demeurent encore dangereux, en organisant des attentats suicides par des jeunes filles contraintes à devenir des bombes humaines ou des esclaves sexuelles, en commettant des rackets et des enlèvements. Je voudrais à cet égard et à ce niveau avoir une pensée pour les 39 femmes et enfants enlevés en juillet dernier au Niger par le groupe terroriste Boko Haram. Le Gouvernement nigérien demeure fortement engagé et mobilisé jusqu'à leur libération.

La troisième menace, et de loin la plus préoccupante pour nous, est celle que constitue la situation au Nord Mali. Au Nord Mali, nous avons à résoudre deux questions : la première concerne la mise en œuvre des Accords de paix d'Alger, et la seconde concerne la lutte contre les groupes terroristes et les trafiquants.

De notre point de vue, de ces deux questions, la plus décisive est celle de la lutte contre les groupes terroristes et les trafiquants. Tant que ces derniers

n'auront pas été défaits, il sera difficile de mettre en application les Accords de paix ou d'espérer la restauration de l'autorité de l'État malien sur l'ensemble de son territoire national. Notre objectif premier, notre cible, est donc l'éradication de ces groupes et la destruction de tous ces trafics devenus la source de leur financement. C'est pour cela que les pays membres du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel) ont décidé de mettre en place une force conjointe armée.

Malgré l'engagement et la détermination des États membres du G5 Sahel, nous restons fortement préoccupés par la faible mobilisation de la communauté internationale pour rendre cette force opérationnelle. Le Niger est convaincu que cette force permettra d'imposer les conditions d'un rapport de forces irréversible en faveur de la paix et de la stabilité au Mali et, donc, dans l'ensemble du Sahel. J'en appelle donc à un véritable sursaut pour que nous prenions les décisions qui s'imposent. Le Niger appelle le Conseil de sécurité au vote d'une nouvelle résolution qui prévoit un engagement de nos forces sous le Chapitre VII et un mécanisme de financement prévisible et durable. Au demeurant, il s'agit simplement de réorienter les ressources existantes pour permettre à cette force d'atteindre ses objectifs.

Ce qui est en jeu au Sahel est non seulement un combat pour la paix et la sécurité de la région mais également un enjeu pour la paix et la sécurité internationales. Ne pas aider le G5 Sahel et laisser la situation au Mali se dégrader davantage serait une faute que les États Membres ne devraient pas commettre. Je voudrais donc remercier tous les partenaires qui ont déjà annoncé leur contribution pour l'opérationnalisation de la Force conjointe du G5 du Sahel. À ce sujet, le Niger se félicite des récentes consultations entreprises par le Secrétaire général et l'encourage à poursuivre ses efforts en vue de permettre le déploiement de cette force.

Au sujet des opérations de maintien de la paix, n'est-il pas temps pour l'Organisation des Nations Unies de s'interroger sur leur efficacité et de tirer les leçons des insuffisances et des échecs constatés çà et là? En effet, la nature et les acteurs de ces conflits ont changé. Nous avons affaire à des acteurs non étatiques ayant recours à des actions asymétriques pour lesquelles les missions de maintien de la paix ne sont ni adaptées ni préparées. C'est certainement pourquoi la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali est aujourd'hui devenue l'une des missions les plus meurtrières des Nations Unies. Il importe donc désormais que ces missions soient revues

dans leur composition, leur armement et, surtout, leur mandat.

En évoquant la question du terrorisme et le combat déterminé que mènent nos forces de défense et de sécurité, je voudrais dire ici que le Niger restera éternellement reconnaissant pour le sacrifice de ses filles et de ses fils qui, avec courage et honneur, se battent pour préserver et sauvegarder l'intégrité de notre pays. Nous payons certes un lourd tribut pour ce combat, mais le Niger continuera à assumer son rôle et son devoir pour que jamais aucune organisation terroriste ou criminelle ne puisse occuper une portion de son territoire ou s'y installer. C'est pour cela que le Gouvernement ne cesse de déployer des efforts considérables pour organiser la montée en puissance et le renforcement des capacités de nos forces. En tout état de cause, notre détermination ne faiblira jamais, et je sais que nous gagnerons ces guerres, car notre cause est noble.

Des milliers de migrants à travers le monde risquent chaque année leur vie à la recherche d'un mieux-être, faisant des déserts et des mers des cimetières à ciel ouvert. Il faut le savoir. Les migrants en situation irrégulière sont victimes de passeurs criminels sans foi ni loi, et ils doivent être protégés. Le Niger, pays essentiellement de transit, réaffirme sa volonté de lutter contre les réseaux de la migration irrégulière et continuera de tout mettre en œuvre pour s'attaquer à ses causes profondes. C'est le sens du plan de notre pays présenté au Sommet de La Valette sur la migration organisé par l'Union européenne et l'Union africaine.

J'ai évoqué tantôt la situation sécuritaire à l'ouest et à l'est du Niger. Je voudrais rappeler ici que du fait de ces conflits, notre pays, quoique parmi les plus démunis au monde, accueille plus de 200 000 réfugiés, personnes déplacées et rapatriés. Pour le Niger, le plus important aujourd'hui est de sortir des urgences pour amorcer le redressement socioéconomique des zones affectées par ces conflits. Il nous faut passer de l'humanitaire au développement.

S'agissant de certaines questions internationales, je voudrais rappeler ici que le Niger est solidaire de la lutte du peuple palestinien pour la liberté et l'indépendance. Notre position reste invariablement le règlement juste et définitif de cette question en garantissant la création d'un État souverain de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Les exactions commises contre les musulmans Rohingya du Myanmar sont inacceptables. Ces

violations graves et massives des droits humains doivent être sanctionnées. Le Niger condamne sans équivoque ces atrocités.

Le Niger, État partie à l'Accord de Paris, respectera ses engagements. Il est convaincu qu'il n'y a aucune autre solution pour sauver notre planète, et surtout la préserver pour les générations futures. L'Accord de Paris est la concrétisation de notre prise de conscience, mais aussi la preuve de notre responsabilité commune. Un retour en arrière n'est donc pas possible, sauf à considérer que le sort de la Terre et de l'humanité n'est pas une préoccupation pour nous.

Le Niger exhorte les États-Unis d'Amérique et Cuba à persévérer dans un dialogue constructif entrepris entre les deux pays, jusqu'à la normalisation et la levée totale de l'embargo.

La question du désarmement est une question capitale. Elle mérite une attention toute particulière en vue de renforcer la confiance entre États. Le Niger appuie fortement les actions entreprises par l'ONU en vue de parvenir à un désarmement général et complet tant au niveau des armes de destruction massive que des armes classiques.

Les défis nouveaux générés par la mondialisation, les transformations qui ont affecté les relations internationales depuis des décennies et la nécessité de tenir compte des nouvelles dimensions géopolitiques, notamment s'agissant de l'Afrique, exigent que nous abordions la question cruciale de la réforme des organes de l'ONU. Conformément à la position commune d'Ezulwini, le Niger demande que la composition du Conseil de sécurité soit revue et que l'Assemblée générale soit revitalisée. L'ONU doit rester une organisation démocratique qui consacre l'égalité souveraine des États, et non une organisation à étages où les droits sont différenciés entre les puissants et les faibles.

Pour conclure mon propos devant l'Assemblée, je voudrais réaffirmer qu'en toute occasion et devant chaque défi, mon pays, le Niger, assumera toujours le rôle qui est le sien pour promouvoir et défendre la paix, éliminer la pauvreté et les inégalités et préserver notre environnement. Nous avons pleinement conscience des responsabilités qui sont les nôtres pour changer notre propre sort et contribuer à ce que le monde soit sûr et meilleur. Ces responsabilités, nous les assumerons pleinement et de manière déterminée.

Que Dieu bénisse le Niger et l'ONU!

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, des affaires juridiques, des affaires de Carriacou et de la Petite Martinique et du Gouvernement local de la Grenade, S. E. M. Elvin Nimrod.

M. Nimrod (Grenade) (*parle en anglais*) : Je transmets les chaleureuses salutations du Premier Ministre de la Grenade, S. E. M. Keith Mitchell. Le Premier Ministre, M. Mitchell, croit sincèrement en l'importance des travaux de l'Assemblée générale et n'est absent que parce qu'il estime, en tant que Président de la Communauté des Caraïbes, que sa présence dans la région permet à ses collègues premiers ministres de se rendre à New York pour plaider la cause de leurs pays, frappés par des ouragans.

Nos pensées et nos prières accompagnent toutes les victimes dans la région des Caraïbes, au Mexique et dans le monde entier, qui subissent actuellement les effets néfastes des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Au cours des dernières semaines, nos homologues membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales ainsi que la Barbade et le Commonwealth de Dominique, petits États des Caraïbes, ont été ravagés par les ouragans Irma et Maria, qui ont presque tout détruit sur leur passage et ont fait de nombreuses victimes. Nos pensées vont également au peuple cubain, avec qui notre région partage une amitié très particulière. J'implore la communauté internationale de reconnaître sans attendre que nous avons la responsabilité de venir en aide à toutes les populations touchées par ces catastrophes naturelles.

Je m'associe aux orateurs qui m'ont précédé pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de cet organe international. J'ai toute confiance dans vos compétences de dirigeant et vous assure du plein appui et de l'entière coopération de ma délégation. Je saisis également cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur Peter Thomson, des Fidji, de la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session.

Je tiens également à vous remercier, Monsieur le Président, et à remercier le Secrétaire général, M. Guterres, de votre dynamisme et de votre volonté de préserver l'esprit de la Charte des Nations Unies. J'estime qu'il n'est pas inutile de répéter ce que vous avez dit de manière perspicace et tout à fait pertinente, à savoir que la Charte ne mentionne la guerre qu'à cinq reprises alors qu'elle fait 47 fois mention de la paix.

Au cours des minutes qui vont suivre, je m'efforcerai d'expliquer ce qu'entend la Grenade par promotion de la paix et d'une vie décente pour tous sur une planète préservée, qui est le thème de cette session.

Je voudrais dire quelques mots sur les changements climatiques. Je suis certain que presque tous les orateurs ont évoqué les changements climatiques, car comme nous le savons tous, c'est un sujet pertinent et d'actualité. Indiscutablement, au vu des événements récents dans l'océan Atlantique, nous ne pouvons pas nier que le climat est en train de changer. De fait, 97 % des scientifiques qui publient des travaux sur le climat conviennent que les changements climatiques sont le résultat de l'activité humaine. Pour ceux qui mettent en doute la véracité de cette science, l'accumulation des phénomènes météorologiques extrêmes ces dernières années devrait être un signal d'alarme suffisant.

Les phénomènes météorologiques extrêmes touchent de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables de notre planète, comme les femmes, les enfants et les personnes âgées. Par conséquent, la Grenade préconise d'accorder une attention particulière à ces groupes. Tandis que nous évaluons les dégâts physiques causés par ces catastrophes, n'oublions jamais le coût psychologique qu'elles ont pour les survivants.

Nous réaffirmons l'attachement de la Grenade à l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Lorsqu'il a pris la parole en sa qualité de Président du Forum des petits États de la Banque mondiale en juin, le Premier Ministre grenadien a déploré le retrait de partenaires clefs de l'Accord. Nous les invitons donc à revenir sur leur décision. Le Gouvernement grenadien a adopté un ambitieux programme de croissance bleue pour tirer parti de notre vaste domaine maritime et de ses innombrables ressources. La Grenade entend servir de guide aux États maritimes du monde entier en matière de développement durable. Du fait de notre taille relativement petite, il s'agit d'un projet intéressant et réalisable. Notre plan directeur dans le domaine d'une croissance bleue offre de nombreuses occasions de collaborer.

La Communauté des Caraïbes (CARICOM) a souligné la nécessité de promouvoir des mesures visant à mettre en place des économies bleues durables dans les Caraïbes. Le nom de « Caraïbes » évoque de belles plages, telle que celle, mondialement célèbre, de Grand Anse à la Grenade. Nos initiatives récentes ont pour but d'exploiter notre domaine maritime de manière durable,

dans le cadre de politiques robustes servant les intérêts de notre population.

J'ai évoqué tout à l'heure les nombreuses variables qui influent sur la viabilité de notre planète. Les petits États tels que la Grenade ou d'autres pays de la CARICOM doivent lutter pour préserver leur accès aux marchés financiers. En mars, le Fonds monétaire international (FMI) a publié un rapport intitulé *Recent trends in correspondent banking relationships* (Évolution récente des relations de correspondants bancaires), qui met en lumière certaines des difficultés rencontrées par les institutions financières et les gouvernements des petits États. Le FMI ayant constaté une diminution des relations de correspondants bancaires, il estime que cela aura un effet négatif sur le commerce et l'activité économique dans le monde cette année. En outre, pour ce qui concerne plus particulièrement la Grenade et le reste de la CARICOM, le coût élevé qu'implique leur mise en conformité avec le programme de fiscalité internationale a été mis en évidence à la neuvième Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et de la Communauté des Caraïbes, qui s'est tenue en juillet.

En plus de la menace de perdre des relations de correspondants bancaires, nous sommes également confrontés à l'inscription unilatérale, et souvent infondée, de nos institutions sur des listes noires au prétexte qu'elles se livreraient au blanchiment d'argent et seraient des paradis fiscaux. La Grenade, qui œuvre sans relâche à conclure des accords relatifs à l'échange de renseignements fiscaux, a signé 14 accords de ce type depuis 2010. En tant que responsables politiques, il nous est difficile de dépenser nos ressources limitées afin de nous conformer à des règles, pour nous voir ensuite subir des conséquences injustes alors qu'il est évident que nous respectons les règles en question. Ces problèmes n'ont pas de solution facile, mais j'exhorte nos partenaires à cesser d'appliquer des approches draconiennes en la matière lorsqu'ils traitent de petits États en développement vulnérables comme le nôtre.

La Grenade appuie également la résolution 71/5, qui appelle à lever du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba. Nous pensons par ailleurs que la reprise du dialogue pourrait être de bon augure pour la recherche d'une solution mutuellement acceptable pour les deux parties.

Enfin, pour ce qui est des finances, je suis fier d'annoncer que le programme d'ajustement structurel de la Grenade a été extrêmement bien accueilli aux

niveaux local, régional et international. En mai, le FMI a indiqué que :

« La Grenade poursuit résolument la mise en œuvre de ses réformes et avance dans la réalisation des principaux objectifs de son programme. »

Grâce au leadership et à la sagesse du Premier Ministre et aux sacrifices consentis par le peuple grenadien, l'économie grenadienne repose aujourd'hui sur des bases solides. L'économie florissante de la Grenade est la preuve que les ajustements structurels ne sont pas intrinsèquement une mauvaise chose. Les investissements, aussi bien étrangers que locaux, n'ont jamais été aussi élevés ces dernières années. Si nous ne voulons pas crier victoire trop tôt, nous sommes cependant convaincus d'être sur la bonne voie.

La Grenade estime que les 7 milliards d'habitants de notre planète ont tous droit de jouir d'un certain nombre de droits fondamentaux. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 est sans ambiguïté. Nous devons tous nous laisser guider par son article premier, qui dispose que tous les êtres humains naissent libres et égaux.

Quant à la question de la sécurité internationale, la Grenade continue d'œuvrer aux côtés de ses partenaires internationaux dans l'intérêt de la paix mondiale. La Grenade contribue activement aux efforts concernant de nombreuses questions de sécurité internationale, et respecte les règles en la matière. La Grenade, très préoccupée par la situation dans la péninsule coréenne, garde cependant l'espoir que le conflit sera réglé de manière pacifique. La prolifération des armes nucléaires est intrinsèquement destructrice et ne sert aucun objectif utile pour l'humanité. Par conséquent, la Grenade exhorte ses amis et alliés à s'abstenir de mettre au point et de tester de telles armes. Chaque année, 105 milliards de dollars sont consacrés à la mise au point d'armes nucléaires. Cela représente environ 12 millions de dollars par heure. Les habitants de Barbuda, de la Dominique, de Cuba et du Mexique, ainsi que d'autres pays victimes des récentes catastrophes naturelles seraient éternellement reconnaissants au monde, si tous les pays se montraient disposés à passer d'un comportement de destruction à une attitude de construction.

La Grenade demeure préoccupée par l'évolution récente de la situation politique et sociale au Venezuela. En sa qualité de Président de la CARICOM, le Premier

Ministre grenadien a proposé l'aide de la CARICOM pour faciliter le dialogue entre le Gouvernement et l'opposition au Venezuela. La démarche de la CARICOM sera nécessairement impartiale. La CARICOM ne cherchera pas à dicter des conditions à l'une ou l'autre des parties. Nous voulons promouvoir un dialogue constructif, en partant du principe qu'il est possible de réconcilier le peuple vénézuélien afin de préserver l'avenir du Venezuela tout entier. Dans l'intervalle, la Grenade croit à l'art de la diplomatie et au principe du respect de la souveraineté.

En ce qui concerne les questions relatives à la santé, l'année 2017 marque le dixième anniversaire de la signature historique, par les chefs de gouvernement de la CARICOM, de la Déclaration de Port-of-Spain sur les maladies non transmissibles. Bien que certains progrès aient été enregistrés dans la réduction des maladies non transmissibles, il reste beaucoup de travail à faire. La région des Caraïbes affiche la charge de maladies non transmissibles la plus élevée des Amériques. Aussi exhortons-nous nos principaux alliés à continuer de travailler en partenariat avec nous, alors que nous nous efforçons de remédier à cette triste réalité.

La Grenade a accompli des progrès importants dans la lutte contre la propagation du VIH/sida. Seule 0,3 % de notre population vit actuellement avec la maladie. L'Unité nationale de contrôle des maladies infectieuses, nos professionnels de la santé et nos décideurs méritent d'être vivement félicités pour leur travail dans ce domaine. Ce travail est toutefois fortement tributaire de l'assistance internationale qui va diminuant – comme c'est déjà le cas pour certains pays des Caraïbes – sans reconstitution prévisible.

La Grenade remercie de leur aide le Fonds mondial, le Plan présidentiel d'urgence d'aide à la lutte contre le sida des États-Unis, l'Organisation panaméricaine de la santé et la Banque allemande de développement. J'invite les donateurs à faire preuve de souplesse dans le cadre de leurs secours d'urgence. Nous ne pouvons pas attendre d'avoir des données pendant que notre peuple souffre. On finira par avoir les données, mais, dans l'intervalle, des vies, des familles et des communautés sont menacées.

Je voudrais terminer en affirmant que la Grenade croit dans le système des Nations Unies. J'ai eu l'honneur de représenter le peuple de la Grenade, de Carriacou et de la Petite Martinique à plusieurs occasions au sein de cette noble institution. À l'heure où je vais me retirer de la vie politique, je suis très optimiste : il est encore

possible pour nous de laisser aux générations futures une planète pacifique, habitable et prospère. Les défis de notre temps sont dynamiques et constants, et nous manquerions à notre devoir si nous n'accordions pas la priorité à notre planète.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Augustine Phillip Mahiga, Ministre des affaires étrangères et de la coopération est-africaine, régionale et internationale de la République-Unie de Tanzanie.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Vous et votre bureau pouvez compter sur l'appui de ma délégation.

Qu'il me soit permis de transmettre les chaleureuses salutations fraternelles de S. E. M. John Pombe Joseph Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie, qui aurait souhaité être ici aujourd'hui mais qui, en raison d'autres engagements urgents en Tanzanie, ne peut assister à la présente session de l'Assemblée. Le Président Magufuli m'a chargé d'assurer l'Assemblée que son gouvernement continuera d'appuyer l'ONU et son noble mandat de promotion de la paix, de la sécurité, de la liberté et du développement de par le monde. Nous tenons également à exprimer notre appui indéfectible et notre coopération au Secrétaire général, M. António Guterres, alors qu'il s'acquitte de ses fonctions.

Ma délégation tient à rendre hommage à votre prédécesseur, Monsieur le Président, S. E. l'Ambassadeur Peter Thomson, pour sa conduite exemplaire de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Les efforts inlassables qu'il a déployés pour promouvoir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que le dévouement avec lequel il s'est efforcé de résoudre le problème des réfugiés et des migrants et de relancer les consultations sur la réforme de l'ONU, en particulier du Conseil de sécurité, feront partie de son héritage. Nous sommes convaincus que vous et votre équipe reprendrez le flambeau pour poursuivre ses travaux, comme vous l'avez promis dans votre déclaration liminaire (voir A/72/PV.1).

Le monde d'aujourd'hui est confronté à une multitude de défis, qui comprennent des menaces anciennes et nouvelles, telles que le terrorisme international et d'autres crimes internationaux, la

persistance de la pauvreté, la faim et les changements climatiques, ainsi que les inégalités socioéconomiques entre les pays du monde. Ces défis appellent une réponse commune et urgente du système des Nations Unies et de la communauté internationale dans leur ensemble.

C'est la raison pour laquelle ma délégation se félicite du thème de la présente session, à savoir « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Ce thème est opportun et bienvenu, à l'heure où la plupart de nos pays sont en train d'ajuster leurs stratégies et plans de développement afin de garantir la mise en œuvre prompte et rapide des objectifs et cibles énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Si nous voulons œuvrer en faveur de la paix et d'une vie décente pour tous sur une planète préservée, nous devons nous concentrer sur l'élimination de la pauvreté, la promotion de la prospérité économique et sociale, la lutte contre les inégalités, les injustices et les effets néfastes des changements climatiques. Nous pouvons y parvenir en mettant adéquatement en œuvre les objectifs de développement durable.

Forte de cette conviction, la Tanzanie a intégré les objectifs de développement durable dans la deuxième phase de son plan de développement quinquennal pour la période 2016-2021, qui met l'accent sur l'industrialisation sur la base de la complémentarité entre les secteurs agricole et industriel. Ce plan est l'un de nos outils pour la réalisation de notre vision du développement national à l'horizon 2025, dont l'objectif est de nous hisser dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. En collaboration avec nos partenaires de développement et les autres parties prenantes, nous avons élaboré des cadres pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, avec notamment des stratégies de communication et de diffusion afin de rendre ces objectifs compréhensibles pour tous. La diffusion se fait à la fois en anglais et en swahili, notre langue nationale que parlent tous les Tanzaniens. Des ateliers de sensibilisation aux objectifs de développement durable sont également organisés pour les administrations régionales et les collectivités locales, afin qu'elles puissent les intégrer dans leurs plans et budgets locaux et, ce faisant, y associer et en faire bénéficier directement les gens ordinaires, qui sont au cœur du Programme 2030.

La Tanzanie s'est fixé pour objectif de porter sa croissance moyenne de 7% en 2015 à 10% en 2020, afin de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à

2025. Nous estimons que cette croissance permettra de promouvoir l'égalité au sein de la société en abaissant le taux de chômage à 8 % contre 10,3 % à l'heure actuelle et en réduisant la part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Cette croissance peut être réalisée, entre autres, en créant des emplois dans les zones rurales et urbaines et en offrant une aide financière aux jeunes et aux femmes sous forme de financements à taux réduit. Il y a également d'autres mesures, notamment le renforcement des petites et moyennes entreprises, la mise en place des régimes fiscaux et d'imposition équitables pour les entreprises et le rétablissement de la discipline et du respect du principe de responsabilité. Le Gouvernement du Président Magufuli se distingue par la lutte contre la corruption, la discipline financière et la responsabilisation dans tous les secteurs.

Les changements climatiques représentent désormais un défi existentiel pour toute la planète. Toutes les régions du monde subissent de plus en plus les effets néfastes des changements climatiques, qui se manifestent par des sécheresses persistantes, la dégradation des terres, l'érosion côtière, le réchauffement des océans et des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les cyclones, les typhons, les ouragans et les inondations. En Tanzanie par exemple, il est décourageant de voir les neiges et les glaciers magnifiques du Kilimandjaro – la plus haute montagne d'Afrique – fondre à un rythme alarmant.

Sur cette toile de fond, je voudrais exprimer les sincères condoléances de mon gouvernement à nos frères et sœurs des Caraïbes, de l'Asie du Sud, du Mexique, du Nigéria, de la Sierra Leone, des États-Unis et ailleurs dans le monde, qui ont récemment été victimes des effets désastreux des changements climatiques. Nos pensées et nos prières accompagnent ceux qui ont perdu la vie et ceux qui ont perdu leurs biens et ont dû quitter leurs foyers. Cela devrait être pour chacun de nous un avertissement et un rappel que les changements climatiques ne font aucun cas des frontières et peuvent réduire à néant les gains économiques et de développement en un clin d'œil. Par conséquent, plus vite nous agissons, plus nous aurons des chances de protéger la planète Terre dans l'intérêt des générations présentes et futures.

Heureusement, pour nous attaquer à ce problème, nous avons l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui est entré en vigueur en novembre 2016. Pour que nos efforts conjoints qui ont abouti à l'Accord de Paris – sous la houlette de la France – ne soient pas vains,

nous devons mettre en œuvre, dans la lettre et l'esprit, tous ses articles. L'aide aux pays en développement doit aller au-delà de simples mesures d'atténuation et doit se concentrer sur des mesures d'adaptation intégrant les technologies vertes afin de limiter les émissions de carbone dès le départ.

Des conflits violents continuent de sévir dans le monde et constituent un défi pour l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les conflits font des milliers de victimes et provoquent des déplacements et la fuite en masse de personnes pour chercher refuge. Nous devons investir davantage dans la prévention des conflits, le règlement des conflits et les efforts de médiation en nous attaquant aux causes profondes des conflits et aux facteurs qui les déclenchent et les accélèrent. Le maintien de la paix, la consolidation de la paix et l'édification de l'État sont essentiels au maintien et à la consolidation de la paix une fois que la paix a été instaurée. Nous saluons le rôle de premier plan que joue l'ONU dans ces initiatives de paix.

La quête de la paix doit être un effort collectif auquel participent les gouvernements, les organisations internationales, les blocs régionaux, les acteurs non étatiques, les groupes religieux, les sociétés civiles et les individus. Une paix et une sécurité pérennes sont des conditions préalables au développement durable. À cet égard, nous félicitons nos Casques bleus – hommes et femmes – qui sacrifient leur vie pour servir la cause héroïque du maintien de la paix. Aux côtés d'autres pays, la Tanzanie a fourni des contingents à plusieurs missions de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons payé un lourd tribut avec la mort de Casques bleus servant dans différentes missions. Rien que cette semaine, la Tanzanie a perdu un soldat en République démocratique du Congo à la suite d'une attaque lancée par les rebelles des Forces démocratiques alliées. Nous condamnons cet acte lâche avec la plus grande fermeté.

Néanmoins, la Tanzanie demeure résolue et déterminée à fournir des contingents aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Dans le même temps, nous exhortons le Conseil de sécurité à continuer de renforcer la capacité opérationnelle de la Brigade d'intervention au sein de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour qu'elle puisse faire face efficacement aux forces négatives et à la guerre

asymétrique sur plusieurs théâtres de combat dans l'est de la République démocratique du Congo.

La Tanzanie continue de s'enorgueillir d'être un pays pacifique qui promeut l'état de droit, la démocratie et d'autres principes de bonne gouvernance. Notre pays est un pays de refuge depuis de nombreuses décennies. En outre, la Tanzanie participe activement aux initiatives de paix régionales et internationales, notamment le processus de paix en cours au Burundi, supervisé par la Communauté de l'Afrique de l'Est et facilité par l'ancien Président tanzanien, M. Benjamin William Mkapa, et dans le cadre duquel S. E. le Président Yoweri Museveni, de l'Ouganda, joue le rôle de médiateur. Les pourparlers de paix sont toujours sur la bonne voie, même s'ils avancent à un rythme lent et hésitant. Il est encourageant de noter que dans certaines régions du Burundi, les conditions de sécurité se sont améliorées de manière à permettre le retour volontaire de quelque 12 000 réfugiés sur les près de 250 000 présents en Tanzanie depuis 2015. Nous nous félicitons du partenariat que nous avons établi avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour protéger et aider les réfugiés dans notre pays.

Par ailleurs, depuis des décennies, la Tanzanie accueille et héberge des réfugiés en provenance de zones qui connaissent des troubles dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous espérons que l'accord de paix du 31 décembre 2016 sera pleinement mis en œuvre, et que des élections seront organisées en temps voulu dans ce pays. Nous exhortons les dirigeants de la République démocratique du Congo à honorer cet engagement et à publier un calendrier électoral dans les meilleurs délais. À cet égard, nous exhortons la communauté internationale à apporter son appui logistique et financier à la République démocratique du Congo afin qu'elle puisse achever le processus d'inscription des électeurs pour que les élections prévues puissent être rapidement organisées.

Deux questions inscrites depuis longtemps à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité appellent des mesures décisives. L'une de ces questions concerne l'autodétermination du peuple sahraoui. Maintenant que le Maroc est rentré dans le giron de l'Union africaine, en Afrique, nous espérons vivement qu'un nouvel élan sera imprimé d'urgence aux négociations sur cette question, qui est inscrite à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

En ce qui concerne la Palestine, nous appuyons la solution des deux États – deux États vivant côte à

côte dans la paix. À cette fin, les éléments d'un État de Palestine viable doivent être mis en place et préservés. Il faut relancer le processus de paix au Moyen-Orient, qui est paralysé depuis longtemps, grâce à une série de mesures de renforcement de la confiance acceptables par les deux parties avec l'appui et les garanties de l'ONU et de l'ensemble de la communauté internationale.

À l'Assemblée, nous n'avons cessé de demander la fin des embargos économique, commercial, financier et autres qui pèsent sur Cuba, sans résultat notable. L'intention des États-Unis de revenir sur les accords conclus entre les deux pays pour normaliser leurs relations est un pas en arrière dans les progrès qui ont été enregistrés et salués par nous tous à l'Assemblée et ailleurs. La Tanzanie persiste dans son appel à ce que tous les embargos imposés à Cuba soient levés. Les échanges directs qui s'étaient engagés entre les peuples cubain et américain devraient servir de base à l'établissement de relations de bon voisinage, pacifiques et durables, dans un esprit de dialogue et d'entente.

Après la fin de la guerre froide, une nouvelle aube s'est levée, porteuse de jours meilleurs, dans le domaine du désarmement à la fois classique et nucléaire. La doctrine de la dissuasion nucléaire devenait obsolète, les négociations sur la réduction des arsenaux atomiques progressaient sur la voie d'un traité d'interdiction des armes nucléaires, y compris les essais, et certains pays qui aspiraient à devenir des puissances nucléaires avaient renoncé à leurs ambitions.

Malheureusement, les faits nouveaux survenus en République populaire démocratique de Corée ont réduit ces belles perspectives à néant. Le monde est ramené de force à la politique de la corde raide. Il s'agit de la dernière menace en date pour la paix et la sécurité internationales. La Tanzanie appuie toutes les résolutions du Conseil de sécurité qui se rapportent à la question des armes nucléaires en République populaire démocratique de Corée et plaide pour la désescalade de l'affrontement politique et de la propagande et pour la reprise du dialogue dans le cadre des pourparlers à six.

D'autre part, la Tanzanie se réjouit de l'adoption récente du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui met les armes nucléaires, sur le plan juridique, au même niveau que les autres armes de destruction massive. Nous devrions tous adhérer au Traité afin de renforcer notre autorité morale dans la lutte contre la prolifération des armes nucléaires.

Les réformes tendant à rendre l'Organisation plus efficace et compétente face aux nouvelles tendances et difficultés doivent être continues et progressives. La dernière initiative en date du Secrétaire général est un effort louable qui mérite l'appui consensuel de tous les Membres de l'ONU. Nous espérons que les débats tenus quant aux projets de réforme les plus récents seront ouverts à tous et que des progrès seront faits sur la base d'un consensus entre tous les Membres de l'Organisation.

Le retard pris dans la mise en œuvre de la réforme du Conseil de sécurité met à l'épreuve la volonté politique des principaux acteurs sur cette question grave, et les échanges de vues sont devenus routiniers et stériles. Le statu quo sape la responsabilité principale qui incombe au Conseil en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La démocratisation du Conseil de sécurité est dans l'intérêt du Conseil lui-même et plus largement du monde tel qu'il est au XXI^e siècle.

Pour terminer, je tiens à revenir au Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin de lancer un appel retentissant à l'ONU et à ses États Membres pour qu'ils s'attachent à réaliser les objectifs qui y sont énoncés, en s'appuyant sur des indicateurs et des intervalles mesurés et convenus. Les retombées économiques et sociales d'objectifs dûment mis en œuvre auront pour effet de renforcer la démocratie, la liberté et la sécurité au niveau national, régional et international, sans faire de laissés-pour-compte.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mark Anthony Brantley, Ministre des affaires étrangères et de l'aviation de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Brantley (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : J'apporte avec moi les salutations du Gouvernement et du peuple kittitiens et néviciens. Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et à vous assurer du plein soutien de ma délégation dans l'accomplissement de vos tâches.

Qu'il me soit également permis de féliciter S. E. M. Peter Thomson, Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session. Le Président Thomson a dirigé avec compétence les délibérations tenues l'année passée sur nombre de questions pressantes. En tant que représentant des Fidji, il a

prouvé une fois de plus que les petites nations insulaires continuaient de jouer un rôle notable face aux problèmes qui intéressent le monde entier.

Je veux aussi souhaiter chaleureusement la bienvenue au Secrétaire général Guterres qui dirige maintenant l'Organisation. Son Excellence est arrivé à la barre à un moment critique de notre histoire collective, et nous sommes convaincus que sa compétence, alliée à son expérience politique et diplomatique, lui permettra de mettre l'ONU sur la voie d'un avenir pacifique et viable pour tous. J'assure Son Excellence de l'appui et de l'engagement les plus forts de la part de mon gouvernement.

Ma délégation exprime par ailleurs son appréciation à l'ancien Secrétaire général Ban Ki-moon pour la manière impeccable dont il a assumé ses fonctions et lui souhaite le meilleur pour ses entreprises futures.

Le monde est réuni ici à New York pour la soixante-douzième session de l'Assemblée générale, qui a pour thème « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Le thème est global, mais simple; concis, mais inclusif; et il englobe des questions centrales et pertinentes que la communauté internationale doit pondérer à ce tournant de notre histoire.

Je commencerai là où le thème se termine – une planète préservée. Je fais ce choix en raison de l'expérience que moi-même et les membres de notre civilisation caribéenne avons vécue juste avant de quitter nos pays pour participer à l'Assemblée générale. En l'espace de deux semaines, nous nous sommes accrochés pour résister aux coups portés par trois ouragans successifs – Irma, Jose et Maria. Deux d'entre eux, Irma et Maria, se sont abattus sur notre région sous la forme d'ouragans de catégorie 5, et Irma a même constitué la tempête la plus puissante qu'ait connue l'Atlantique depuis que l'on mesure la force de ces phénomènes naturels. Je précise que la saison des ouragans de 2017 n'est pas terminée et qu'il ne se passera pas une année sans que le Caraïbes doivent faire face à des menaces similaires.

Dans leur sillage tragique, les ouragans ont laissé des morts, des biens détruits et des infrastructures ravagées, à Antigua-et-Barbuda, à Anguilla, à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin (Antilles françaises), à Saint-Martin (Antilles néerlandaises), aux Îles Vierges britanniques, aux Îles Vierges américaines, à Cuba, aux Îles Turques et Caïques, à Porto Rico, en République

dominicaine, en Guadeloupe et à la Dominique. Irma a ensuite touché la côte en Floride, aux États-Unis, où, comme lors de l'ouragan Harvey avant elle, des millions de personnes ont subi dégâts et destruction.

J'ai cité les divers pays et territoires qui ont essuyé les dommages les plus lourds, mais mon pays bien-aimé, Saint-Kitts-et-Nevis, ne s'en est pas non plus sorti indemne. Nous aussi avons à déplorer des dégâts causés à nos réseaux électriques, à nos routes, à nos secteurs agricole et halieutique et aux habitations de notre population. En effet, le 19 septembre, jour où nous aurions dû célébrer le trente-quatrième anniversaire de notre indépendance en tant que nation, les habitants de Saint-Kitts-et-Nevis ont dû s'enfermer chez eux pour survivre à l'assaut de l'ouragan Maria.

Le carnage subi par les Caraïbes est inimaginable. Des vies ont été perdues, des maisons et des infrastructures détruites, des économies réduites en lambeaux, et des années de développement balayées; dans le cas de Barbuda, toute une île a été évacuée et elle est désormais inhabitée et inhabitable pour la première fois en 300 ans. Il convient de noter que le carnage causé par les ouragans Irma et Maria n'a pris que quelques jours. Quelques jours seulement et, dans de nombreux pays, quelques heures seulement, durant lesquels le monde a suivi en direct la plus terrible destruction jamais vue dans notre bien-aimée région des Caraïbes.

Nous avons déjà entendu ici dans cette salle le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda nous parler solennellement de la destruction totale de Barbuda (voir A/72/PV.14). Mais ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons écouté, angoissés et en silence, le Premier Ministre de la Dominique nous parler de la destruction quasi totale de son beau pays et des tragiques pertes en vies humaines (voir A/72/PV.19). Leurs récits de première main sont tellement émouvants qu'ils feraient pleurer même les cœurs les plus durs.

Nous adressons aujourd'hui nos sincères condoléances à nos frères et sœurs et nous continuons de les évoquer dans nos prières. Mais nos pensées vont aussi aux victimes des trois terribles tremblements de terre qui ont frappé le Mexique et à celles des séismes qui ont frappé le Japon et la Nouvelle-Zélande. Nos pensées et nos prières vont aussi aux gouvernements et aux peuples de ces pays.

Il est temps maintenant que le monde traite ces phénomènes non en tant que catastrophes naturelles

mais pour ce qu'ils sont, à savoir des catastrophes dues à l'homme. La science est irréfutable. Nos océans continuent de se réchauffer du fait que nous ne cessons de maltraiter notre planète Terre. Le réchauffement des océans suscite et nourrit des tempêtes terribles comme Irma et Maria. Aujourd'hui plus que jamais, nous attestons de la nécessité impérieuse d'appuyer l'appel en faveur d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et de toutes les autres actions et tous les comportements qui aggravent les effets des changements climatiques.

Pour nous dans les Caraïbes, les changements climatiques ne sont pas qu'une question de cogitation académique. La crise humanitaire qui s'est installée dans les Caraïbes dans le sillage des ouragans Irma et Maria atteste de façon éclatante du fait que les changements climatiques sont non seulement bien réels mais qu'ils représentent aussi une menace existentielle pour nos peuples, nos pays et nos civilisations. Le monde a délibéré et négocié. Nous avons pris des engagements et signé de multiples accords, le dernier étant l'Accord de Paris sur les changements climatiques, mais le moment est désormais venu d'agir d'urgence et de façon concrète, tangible et collective.

Mais, par une cruelle ironie du sort, ce sont les Caraïbes, qui sont les moins responsables des changements climatiques, qui en sont les plus dramatiquement touchées. Nous ne sommes pas de grands pollueurs, mais c'est nous qui pâtissons le plus des effets de la pollution. À tous les points de vue, c'est aux petits États vulnérables comme Antigua-et-Barbuda, la Dominique et mon propre pays, Saint-Kitts-et-Nevis, que le monde continue de demander de payer la facture. Pour que nous puissions parvenir à une planète durable, il faut que les principaux responsables des changements climatiques du fait de leurs émissions de gaz à effet de serre et d'autres pratiques nuisibles à l'environnement assument leur responsabilité, qui est d'en arrêter cela d'en atténuer les conséquences. Nous ne pouvons pas continuer de maltraiter notre planète et espérer nous en tirer à bon compte.

Les Kittitiens et Néviens exhortent la communauté mondiale à s'engager à se mettre rapidement à l'énergie renouvelable. Il nous faut investir dans la construction de maisons et de bâtiments plus résistants. Il nous faut renforcer nos économies aux fins d'une résilience et d'une souplesse financières plus grandes. Les Kittitiens et Néviens et les autres habitants des Caraïbes exigent et méritent autant que

d'autres ailleurs de jouir du même droit fondamental à la vie et de la sécurité de notre mode de vie. Je demande à la communauté mondiale de prêter sa voix collective pour qu'ensemble nous puissions créer une symphonie à la gloire du changement – changement qui garantira une planète durable pour tous. À cet égard, j'appelle la communauté des nations à mobiliser les ressources nécessaires aux fins d'une reconstruction rapide des pays dévastés par les ouragans Irma et Maria.

Ma délégation condamne sans réserves l'action stérile des organismes internationaux qui se fondent, dans leur analyse de la situation dans nos pays, sur le produit intérieur brut par habitant pour dire à nos petits États insulaires en développement que nous sommes des pays à revenus intermédiaire ou élevé et que nous n'avons donc pas accès à l'aide au développement ou à un financement abordable. C'est ridicule et tragique car la communauté mondiale voit bien que les destructions sont le fait de forces totalement en dehors du contrôle des nations caribéennes, mais elle refuse de leur autoriser l'accès aux ressources nécessaires pour reconstruire. Il doit y avoir un modèle raisonnable et plus juste qui tienne compte de la vulnérabilité particulière des petits États insulaires.

C'est pourquoi Saint-Kitts-et-Nevis se joint à d'autres pour exiger qu'un indice de vulnérabilité soit intégré à la grille d'accès à l'aide au développement. Nous, dans les Caraïbes, qui sommes déjà pris dans le piège de la dette, ne devons pas avoir à contracter des prêts commerciaux à des taux d'intérêt élevés pour reconstruire les vies détruites après chaque catastrophe. Cela est – et doit être – un impératif moral pour tous à la suite de la destruction observée dans les Caraïbes.

Et nous devons reconstruire. Des pays comme la Dominique n'ont pas de zones sûres ou d'autres aires géographiques ou les populations peuvent être réinstallées. Un ouragan de l'ampleur d'Irma et de Maria dévaste des pays entiers. Nous, aux Caraïbes, sommes des gens fiers et résilients. Le monde ne doit pas rester les bras croisés et permettre que les maux des changements climatiques forcent les Caribéens à devenir des réfugiés climatiques. Nous devons reconstruire, et nous demandons à la communauté des nations de s'associer à nous dans cet effort de reconstruction.

Je voudrais saluer le travail qu'effectuent nombre d'organisations et d'organismes internationaux et d'acteurs non gouvernementaux dans le cadre de la lutte contre les effets dévastateurs des changements climatiques. Mon pays est particulièrement encouragé

par l'action menée par le Commonwealth et ses dirigeants. Il s'ensuit que pour instaurer une planète durable, nous avons besoin de la mobilisation de tous. Nous avons besoin dès le début de l'adhésion de toutes les parties prenantes. Personne ne doit être laissé de côté, d'où cet appel à l'inclusivité, à l'unité, à la collaboration et à la contribution de tous pour pouvoir construire le monde que nous voulons.

Cela m'amène à la première partie de notre thème – priorité à l'être humain. Il est incontestable que nos populations sont notre ressource principale. Il n'est pas étonnant donc que nos gouvernements consacrent une part importante de leurs budgets à la mise en valeur de leur capital humain et qu'ils redoublent d'efforts pour répondre aux besoins fondamentaux de leurs populations. Les gouvernements qui ne répondent pas à ces besoins et qui maltraitent, malmènent et oppriment leurs peuples doivent être mis au ban de la communauté internationale.

Notre monde est composé de toutes sortes de personnes, mais je voudrais mettre l'accent sur la jeunesse – une composante de nos populations à laquelle la communauté internationale doit accorder un intérêt accru. Je félicite les Nations Unies de leurs efforts inlassables visant à appeler l'attention sur nos jeunes. Cela fait plus de 20 ans, en fait, que l'Assemblée générale a adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà.

Les jeunes constituent 18 % de la population mondiale. Pris ensemble, les jeunes et les enfants représentent près de 40 % de la population mondiale. Les jeunes ne sont pas seulement notre avenir; ils sont notre présent. De façon générale, les gouvernements doivent tout mettre en œuvre pour mettre en place des institutions et offrir des possibilités d'éducation et de développement, créer des emplois et susciter chez les jeunes l'esprit d'entreprise. Mais les gouvernements ne peuvent pas le faire seuls. C'est pourquoi nous saisissons cette occasion pour appeler de cette tribune la communauté d'affaires ainsi que les organisations et les acteurs non gouvernementaux à donner aux jeunes la possibilité et l'occasion d'avoir un emploi rémunérateur et de s'épanouir socialement et économiquement. Nous ne pouvons pas parler de réalisation des objectifs de développement durable sans placer l'accent sur les jeunes.

Un élément essentiel pour une planète durable est la paix. Il nous incombe à tous, petits et grands pays, d'œuvrer en vue de la concrétisation de cette valeur

universelle essentielle. Il est malheureux qu'alors que dans certains pays les citoyens se tuent pour assurer chaque jour leur survie, bravant une chaleur torride et un froid cinglant pour gagner moins d'un dollar par jour, d'autres pays consacrent des milliards de dollars à la mise au point d'armes de guerre et de destruction massive. Alors que certains gouvernements consacrent des sommes importantes pour garantir un avenir aux femmes et aux jeunes de leurs pays, d'autres investissent dans des instruments de guerre. Tandis que les seuls budgets de certains gouvernements ne suffiront pour atteindre les objectifs de développement durable, d'autres consacrent plusieurs fois ces mêmes sommes pour mettre au point des têtes nucléaires. Pour préserver notre planète, nos priorités doivent être synchronisées, harmonisées et en synergie. Notre objectif doit être la préservation et la conservation non seulement de nos ressources naturelles, mais également de nos ressources humaines.

Ma délégation condamne sans réserve les actions qui ont abouti à la recrudescence des tensions dans la péninsule coréenne, et appelle tous les pays à respecter et honorer leurs engagements solennels en vertu du droit international. Nous condamnons tous les agissements qui encouragent la violence et perturbent la paix. La guerre et la violence n'ont aucune place dans le monde d'aujourd'hui. Dès lors, nous nous associons à la communauté internationale pour exiger la diplomatie et le dialogue plutôt que des attitudes bellicistes et des discours d'intimidation.

Saint-Kitts-et-Nevis se tient fièrement aux côtés de ses voisins des Caraïbes et d'Amérique latine pour former une zone de paix, et exhorte tous les membres de la communauté des nations à déployer tous les efforts possibles pour instaurer et promouvoir la paix.

Le thème de la présente session est un appel à œuvrer en faveur de la paix, mais également en faveur d'une vie décente pour tous. Aucun garçon, aucune fille, aucun homme, aucune femme, personne ne doit être laissé pour compte. Nous devons travailler ensemble pour réduire la pauvreté et la faim, promouvoir la justice et l'égalité, et veiller à ce que notre population ait accès aux soins de santé et à des débouchés économiques. Dans le cadre de cet effort mondial, nous devons associer toutes les parties, et chaque pays doit pouvoir jouer son rôle. Aucune nation ne peut y arriver seule. La souffrance humaine, où qu'elle soit, c'est la souffrance humaine de tous. Nous devons établir des partenariats et veiller à ce que toutes les populations de

notre planète Terre contribuent à cet objectif. Toutes les parties doivent être autorisées à s'asseoir à la table de la fraternité et à contribuer à trouver des solutions durables aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.

À cet égard, nous appelons une fois encore la communauté internationale à ne pas ignorer notre cher ami, Taiwan – un pays moderne de 23 millions de personnes, qui a connu d'énormes succès dans les domaines de la technologie, de l'agriculture, de la santé et des énergies renouvelables; un pays qui est un modèle de paix et de sécurité. Saint-Kitts-et-Nevis a une expérience de première main des avantages du partenariat avec Taiwan. Ce pays a beaucoup à offrir, et nous sommes tous perdants lorsque nous cherchons à isoler nos nations sœurs et à les empêcher d'avoir un siège à la table internationale. Saint-Kitts-et-Nevis continue d'appuyer de manière indéfectible le Gouvernement et le peuple de la République de Chine à Taiwan pour qu'ils fassent partie de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux. Nous pouvons beaucoup apprendre de Taiwan, et nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer les voix de ses 23 millions d'habitants.

Dans la même mesure, nous demandons une fois encore la levée du blocus imposé depuis plus de 50 ans à notre sœur des Caraïbes, Cuba. Le peuple cubain est un peuple noble qui a démontré sa capacité de résilience en dépit d'obstacles qui semblaient insurmontables. Son rôle de premier plan dans les domaines de la santé et de l'aide humanitaire à l'Afrique, aux Caraïbes et à l'Amérique latine est bien connu. Le peuple cubain ne demande qu'à ce qu'on lui donne une chance de vivre sa vie dans la dignité et la paix.

Pour terminer, je reconnais qu'affronter les nombreux problèmes complexes qui se posent à la communauté internationale ne sera pas une tâche facile. Toutefois, nous gardons résolument foi dans la force et les efforts collectifs. Le chemin qui nous mènera à une planète préservée et à un avenir pour tous n'est pas infranchissable. Tout au long de l'histoire, nous avons accompli plus ensemble que nous ne l'avons fait seuls. Que nous soyons de petites îles; des États enclavés, montagneux, désertiques ou recouverts de glace; que nous soyons des superpuissances ou des États faibles, nous nous portons tous mieux et l'ONU est une meilleure Organisation lorsque nous travaillons ensemble. Seuls, nous ne pouvons pas faire grand-chose, mais ensemble, nous pouvons faire beaucoup.

Les problèmes auxquels nous sommes confrontés dans le monde – des changements climatiques aux réfugiés, à la guerre et à la violence – requièrent une action urgente. Le monde ne peut pas se permettre d'attendre. Nous avons parlé. Nous avons débattu. Nous avons formulé des postulats et des hypothèses. Nous avons étudié et analysé. Maintenant, nous devons agir. À cet égard, je ne peux trouver de prose plus élégante que celle du défenseur des droits civils américains, Martin Luther King Jr., qui a dit :

« Nous sommes désormais confrontés au fait que demain, c'est aujourd'hui. Nous sommes confrontés à l'urgence extrême du présent. Dans cette énigme de la vie et de l'histoire, on arrive parfois trop tard. L'heure n'est pas à l'apathie ni à la complaisance. C'est le moment de l'action positive et vigoureuse. »

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général à la présente séance.

Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux orateurs que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Al-Khalifa (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais exercer mon droit de réponse pour répondre aux déclarations faites par les représentants de l'Arabie saoudite et de Bahreïn.

Ces deux délégations ont accusé le Qatar de terrorisme. Le Qatar a un excellent bilan en matière de lutte contre le terrorisme et est très bien classé à cet égard. Ces allégations insinuent qu'il y aurait un lien entre le Qatar et le terrorisme. Ces affirmations sont fausses, sans fondement et s'inscrivent dans le cadre de la campagne illégale menée contre le Qatar, qui a commencé par des actes de piratage. D'autres États Membres ont pris des mesures similaires contre le Qatar et ont utilisé des discours religieux pour appuyer leurs déclarations. Ces pays sont maintenant frustrés et recourent à des moyens commerciaux pour faire pression sur le Qatar.

En réponse à la déclaration de l'Arabie saoudite, j'affirme que l'État du Qatar n'a ménagé aucun effort pour renforcer la lutte internationale contre le terrorisme. Nous sommes un membre respectable

de diverses instances et coalitions de lutte contre le terrorisme, notamment la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant et le Forum mondial de lutte contre le terrorisme. Le Qatar a participé à un sommet entre les pays islamiques et les États-Unis d'Amérique et a compté parmi les premiers pays à mettre en œuvre les conclusions qui ne sont issues. Par ailleurs, nous avons signé un mémorandum d'accord avec les États-Unis pour tarir le financement du terrorisme.

Nous disons aux pays qui accusent le Qatar d'appuyer le terrorisme qu'ils devraient suivre notre exemple. L'État du Qatar a pleinement mis en œuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Notre bilan a été salué dans plusieurs rapports de l'ONU, qui soulignent le rôle constructif que joue le Qatar pour aider l'ONU à pérenniser la paix et à fournir une aide humanitaire et au développement, ce qui favorise en retour la stabilité et contribue à éliminer le terrorisme.

La déclaration faite par le représentant de Bahreïn contenait un certain nombre de contradictions. Il est vraiment surprenant de voir le représentant de Bahreïn, qui avait autrefois l'habitude de faire l'éloge du Qatar, retourner sa veste et le critiquer désormais. L'expérience de Bahreïn a une incidence sur la stabilité de l'ensemble de la région. Nous rejetons les allégations formulées dans la déclaration de Bahreïn, qui sont réfutées par notre excellent bilan et par notre attachement à la Charte des Nations Unies et à la stabilité dans notre région.

Il est très surprenant d'entendre Bahreïn nous accuser de terrorisme. Nous appelons le Royaume de Bahreïn à travailler sans relâche pour surmonter ses propres problèmes internes. À cette fin, il doit respecter les droits de l'homme et mettre en œuvre les résolutions de l'ONU. Il doit également s'abstenir de marginaliser certains secteurs de sa population et de bafouer l'état de droit. Il doit lutter avec la plus grande objectivité contre ses problèmes internes. La fabrication de toutes pièces de problèmes et d'un conflit avec l'État du Qatar en vue de voiler ses problèmes nationaux ne donnera pas de résultats positifs.

Les mesures illégales prises contre le Qatar sont inacceptables. Est-il concevable ou raisonnable d'empêcher les étudiants de suivre leurs études? N'est-ce pas une violation de leurs droits fondamentaux? On pourrait se poser la même question en ce qui concerne la loi qui menace de punir les citoyens qui ont l'audace d'exprimer leur sympathie à l'égard du Qatar. Cette rhétorique alimente la campagne contre le Qatar.

Comment la lutte contre le terrorisme peut-elle être efficace si nous alimentons une telle rhétorique?

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je prends la parole pour exercer le droit de réponse du Pakistan à la suite d'une déclaration prononcée aujourd'hui dans le cadre du débat général (voir A/72/PV.19), dans laquelle la Ministre des affaires étrangères de l'Inde s'est laissée aller à une orgie de calomnies contre mon pays. Ses commentaires sur le Pakistan trahissent l'hostilité des dirigeants indiens à l'égard du Pakistan – une hostilité que nous subissons depuis 70 longues années. Le fait de répéter des mensonges année après année ne peut ni ne doit dissimuler ou altérer la vérité.

Toutefois, dans sa déclaration vitriolique, la Ministre indienne des affaires étrangères a délibérément ignoré la question fondamentale du Jammu-et-Cachemire. Je vais être claire. Le Jammu-et-Cachemire ne fait pas partie de l'Inde. Il est reconnu par l'ONU et la communauté internationale comme un territoire contesté. J'invite l'Assemblée et la Ministre indienne des affaires étrangères à examiner les cartes de l'ONU. Sur cette base, l'occupation militaire de cet État par l'Inde est illégale. Le Conseil de sécurité a, dans plus d'une douzaine de résolutions, décidé que ce différend devait être réglé en permettant à la population du Jammu-et-Cachemire de décider de son avenir en organisant un plébiscite supervisé par l'ONU.

L'Inde a accepté ces résolutions de l'ONU, mais elle a évité de les mettre en œuvre en recourant à l'obstruction, à la diversion, à la tromperie et à l'agression. L'occupation brutale du Cachemire par l'Inde a coûté la vie à plus de 100 000 enfants, femmes et hommes cachemiriens innocents. Cette campagne brutale, qui se poursuit à ce jour, vise notamment des enfants cachemiriens innocents, victimes de tirs à armes à plombs qui les aveuglent. Pourtant, jour après jour, ces enfants, ces femmes et ces jeunes cachemiriens, descendent dans la rue pour exiger que l'Inde quitte le Cachemire occupé.

L'Inde ne peut se cacher derrière la sémantique. Tout différend interétatique similaire à celui concernant le Cachemire est par définition un différend international. Si les parties ne parviennent pas à régler un différend, l'ONU et la communauté internationale ont non seulement le droit, mais également l'obligation, d'intervenir et de contribuer au règlement de ce différend. Dans le cas du Jammu-et-Cachemire, cette obligation est explicite puisque le Conseil de sécurité est saisi de ce différend depuis le début et a expliqué

très spécifiquement et précisément comment il devait être réglé.

Les résolutions du Conseil de sécurité ne perdent pas leur validité avec le temps qui passe, et elles ne sont pas « dépassées », comme l'a suggéré la Ministre indienne des affaires étrangères. Le droit n'a pas de date d'échéance et la moralité ne se périmé pas. L'Inde a adopté la position du prédateur. Elle ne peut échapper à l'obligation juridique et morale qu'elle a de respecter les résolutions du Conseil de sécurité. Toute autre interprétation ouvrira la porte à la logique de la force dans le contexte des relations internationales.

L'Inde refuse également un dialogue bilatéral avec le Pakistan, qu'il soit composite ou global. La condition qu'elle impose à cet effet, à savoir la cessation de la violence, nous pousse à nous poser des questions. La violence émane avant tout de l'occupation et de la répression brutale imposées par l'Inde à la population du Cachemire. Dans ces circonstances, le Premier Ministre de mon pays a proposé que le Secrétaire général nomme un représentant ou un envoyé spécial, comme l'ont fait plusieurs de ses prédécesseurs, pour promouvoir la mise en œuvre des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité.

Dans le même temps, l'ONU doit prendre des mesures pour enquêter sur les violations massives des droits de l'homme que l'Inde continue de commettre au Cachemire et l'impunité dont jouissent ses forces de sécurité, lever les lois d'urgence draconiennes et punir les auteurs de crimes de guerre et de génocide au Cachemire. Si la communauté internationale souhaite éviter une escalade dangereuse entre l'Inde et le Pakistan, elle doit appeler l'Inde à cesser de commettre des provocations et des actes d'agression. L'Inde doit également cesser de commettre des violations du cessez-le-feu le long de la Ligne de contrôle des opérations. Elle doit arrêter de soutenir des groupes terroristes basés à l'intérieur du Pakistan.

La Ministre indienne des affaires étrangères parle beaucoup de terrorisme. L'ONU doit définir clairement le terrorisme, et le terrorisme d'État doit faire partie de cette définition. Le Conseiller national indien pour les questions de sécurité s'est vanté de la manière dont ce terrorisme d'État est parrainé par des organismes de renseignement indiens implantés dans mon pays, ce qu'il appelle une « stratégie du coup double ».

Le Pakistan détient un espion et officier du renseignement indien, Kulbhushan Jadhav, qui a avoué

que l'Inde soutient les activités terroristes dans mon pays. De fait, l'Inde a une expérience considérable en matière de parrainage du terrorisme dans notre région. Elle parraine et commet des actes de terrorisme et d'agression contre tous ses voisins, crée des groupes terroristes, déstabilise et bloque ses voisins pour réaliser ses objectifs stratégiques, et parraine la contestation, le sabotage et le terrorisme dans diverses parties du Pakistan. Tout ceci témoigne du fait que l'Inde est le berceau du terrorisme en Asie du Sud.

Le penchant de l'Inde pour la violence n'est pas un secret. Durant les 70 ans qui se sont écoulés depuis son indépendance, l'Inde a été impliquée dans plus d'une douzaine de cas de recours à la force, au minimum, et elle est confrontée à 17 insurrections sur son territoire. Elle a été en guerre avec chacun de ses voisins ou sur leur territoire. La Ministre indienne des affaires étrangères a cherché à dénigrer le père fondateur de mon pays, Quid-e-Azam Muhammad Ali Jinnah. Tout ce que je puis dire des éminences politiques indiennes actuelles est qu'elles appartiennent à une organisation politique qui a sur les mains le sang de milliers de musulmans du Gujarat. Aujourd'hui, cette prétendue démocratie est la plus grande hypocrisie mondiale. Telle est le visage de la démocratie indienne.

L'Inde est dirigée par un gouvernement imprégné d'une idéologie raciste et fasciste. Les dirigeants de ce gouvernement sont issus de la Rashtriya Swayamsevak Sang, le même groupe extrémiste accusé de l'assassinat du Mahatma Gandhi. C'est un gouvernement qui a nommé un fanatique au poste de Premier Ministre du plus grand État de l'Inde, dont le cri de ralliement pour ses troupes était : « S'ils tuent ne serait-ce qu'un hindou, nous tuerons 100 musulmans ». C'est un gouvernement qui autorise le lynchage de musulmans.

Tout ceci est largement documenté par les organismes internationaux de défense des droits de l'homme. Comme l'a déclaré récemment un des auteurs contemporains indiens les plus connus,

« Ces terribles meurtres ne sont qu'un symptôme d'un malaise plus profond. La vie est un enfer pour les vivants également. Des populations entières – des millions de dalits, d'adivasis, de musulmans et de chrétiens – vivent dans la terreur sans savoir quand et d'où viendra la prochaine attaque », [et] « [l]e climat en Inde est maintenant dominé par une terreur vive, au Cachemire et ailleurs ».

La Ministre indienne des affaires étrangères a évoqué les droits de l'homme, alors qu'on me laisse poser la question suivante : qui se sert de fusils à plombs, qui ont rendu aveugles des manifestants non armés, y compris des enfants et des nourrissons, dans le Cachemire occupé? Qui enfreint les droits fondamentaux, non seulement du valeureux peuple cachemirien, mais également de centaines de millions d'Indiens? Qui se sert du viol comme d'un instrument de terreur et des politiques publiques pour écraser un mouvement populaire autochtone dans l'État du Jammu-et-Cachemire occupé?

Pour terminer, je tiens à affirmer que le Pakistan reste disposé à reprendre un dialogue exhaustif avec l'Inde dans le but de régler toutes les questions en suspens, en particulier celle du Jammu-et-Cachemire, et de débattre des mesures propres à maintenir la paix et la sécurité. Mais ce dialogue doit aller de pair avec la fin de la campagne indienne de subversion et de terrorisme d'État parrainé par le Pakistan.

M^{me} Mohamed (Bahreïn) (*parle en arabe*) : En réponse aux allégations du Qatar, j'affirme que le Royaume de Bahreïn et ses frères d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et de l'Égypte – soutenus par plusieurs autres pays – ont exercé, conformément au droit international, leur droit souverain d'imposer des mesures contre le Qatar, lequel avait violé un accord qui, lorsqu'il est violé en partie, est réputé avoir été violé en totalité. Le Royaume de Bahreïn détient des éléments probants selon lesquels l'État du Qatar a violé cet accord et a fait ingérence dans les affaires intérieures du Royaume, dans le but de semer le chaos et de renverser nos dirigeants nationaux. Le Qatar menace également le tissu social de Bahreïn en accordant la nationalité qatarienne à de nombreuses familles bahreïniennes.

Depuis que le boycott a été imposé par nos quatre pays, le Qatar répand de fausses allégations selon lesquelles nous violons les droits fondamentaux de ses citoyens, alors que le Qatar sait que ces quatre pays, dont le Royaume de Bahreïn fait partie, ont pris des mesures pour veiller à ce que tous les cas humanitaires – qu'il s'agisse d'éducation, de soins de santé ou de toute autre question urgente – soient dûment pris en considération. Les mesures prises par nos quatre pays relèvent de leur compétence souveraine. N'importe quel pays en a le droit en vertu du droit international.

Mais puisque nous en sommes à parler de contradictions : le Qatar réfute ses propres allégations concernant le boycott en prétendant qu'il n'en ressent pas

les effets et qu'il enregistre une croissance économique, entre autres affirmations du même type. C'est le droit du Qatar, mais il ne devrait pas se comporter d'une certaine façon et agir d'une manière totalement contradictoire. Le Qatar cherche à tirer profit des instances internationales pour servir ses propres intérêts politiques.

Le Royaume de Bahreïn a énormément souffert sous le joug des politiques qatariennes, qui rejettent les relations de bon voisinage en dépit des liens familiaux qui nous unissent. L'État du Qatar a cherché et cherche toujours à semer le chaos et l'instabilité à Bahreïn en appuyant les milices et les groupes terroristes, que ce soit par le recours à l'espionnage, en accordant des financements ou par les médias qu'il exploite, surtout depuis 2011, pour propager de fausses informations et créer le chaos à Bahreïn, en diffusant plus de 800 programmes falsifiés. Il se dissimule derrière la liberté d'expression et la liberté des médias, tout en ayant bien conscience que le Royaume de Bahreïn a toujours respecté la liberté des médias. Nous disposons d'un système démocratique et d'un Parlement intégralement élu qui, grâce aux amendements récents, est en mesure de s'acquitter de toutes ses fonctions.

L'État du Qatar n'a rien réalisé de tel. Sa constitution est truffée de défauts. Il n'est pas doté d'un Parlement. Nous ne sommes pas en train d'essayer de comparer Bahreïn et le Qatar. Il s'agit d'une question relative aux affaires intérieures et, contrairement au Qatar, nous ne faisons jamais ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. Nous ne voulons que le bien du peuple qatarien, mais nous pensons que la réforme fait partie intégrante du processus démocratique. Nous rappelons à nos frères qatariens qu'il est facile d'accuser les autres, mais qu'il convient de balayer devant sa porte avant de vouloir s'occuper de quelqu'un d'autre.

M. Al-Khalifa (Qatar) (parle en arabe) : Nous regrettons que Bahreïn ait attaqué le Qatar. Ses allégations contre nous sont infondées. Des mesures injustes ont été prises à l'encontre du Qatar, en violation des droits de l'homme, de la liberté d'expression et de la Stratégie antiterroriste mondiale, laquelle repose sur le respect des droits de l'homme. On ne peut pas lutter contre le terrorisme sans respecter les droits de l'homme.

Nous avons été accusés de financer le terrorisme, mais il n'existe aucun élément probant pour étayer ces affirmations. Ces quatre pays n'en ont fourni aucune preuve parce qu'il n'en existe aucune. Le Qatar est plus efficace que ces quatre pays conjugués pour ce qui est de la lutte contre le terrorisme. Le boycott, auquel Bahreïn prend part, s'est traduit par des violations des droits de l'homme, comme le fait de séparer des familles. Certains pays ont même promulgué des lois qui prévoient que les citoyens qui disent sympathiser avec le Qatar seront poursuivis en justice.

Les allégations qui prétendent que le Qatar est intervenu et s'est ingéré dans les affaires intérieures de ces quatre pays sont fausses et visent à occulter le fait que ces quatre pays sont en train de s'ingérer dans nos affaires intérieures et ont lancé des campagnes qui menacent l'unité du peuple qatarien. Dans ce contexte, nous avons conseillé à ces quatre pays de faire davantage attention à leur propre unité et à leur propre respect des droits de l'homme. Le respect des droits de l'homme est la seule garantie de la stabilité des pays. Pour assurer la stabilité dans le Golfe, il faut que les États du Golfe coopèrent.

Puisque nous ne pouvons pas prendre la parole une troisième fois au titre du droit de réponse, nous présenterons nos observations supplémentaires par écrit.

La séance est levée à 20 heures.